

Paris, le 8 décembre 2008

Emission obligataire d'Air Liquide de 200 millions d'euros

information réglementée

Contacts :

Direction de la Communication

Anne Lechevranton
+33 (0)1 40 62 50 93
Corinne Estrade-Bordry
+ 33 (0)1 40 62 51 31

Relations Investisseurs

Virginia Jeanson
+33 (0)1 40 62 57 37
Aude Rodriguez
+33 (0)1 40 62 57 18

Financement et Trésorerie

Robert Shaw
+33 (0)1 40 62 51 53

Prochains rendez-vous

**Chiffre d'affaires et
résultats annuels 2008 :**
16 février 2009

Le Groupe a émis un emprunt obligataire avec les caractéristiques suivantes :

- Montant : 200 millions d'euros
- Emetteur : Air Liquide Finance
- Garant : L'Air Liquide S.A.
- Echéance : 28 novembre 2012
- Règlement : 18 décembre 2008
- Format : Taux fixe, remboursement in fine
- Coupon : 6,125%
- Re-offer yield : 5,486%
- Prix d'émission : 102,205
- ISIN : FR0010697144 jusqu'à la date d'assimilation et ensuite FR0010690925

Cette opération a été réalisée dans le cadre de son programme Euro Medium Term Note (EMTN) sous la forme d'une augmentation de la souche obligataire qui avait été lancée par Air Liquide Finance au mois de novembre 2008 portant son encours de 600 millions d'euros à 800 millions d'euros. L'encours total du programme EMTN est d'environ 3,6 milliards d'euros sur un total autorisé du programme EMTN de 6 milliards d'euros.

Cette opération permet au Groupe de profiter de l'amélioration des conditions de marché et de réduire à un taux d'environ 6% le coût global de l'émission obligataire, d'un montant total de 800 millions d'euros et à échéance en 2012. Le produit de cette émission obligataire sera utilisé pour financer la stratégie de croissance du Groupe et réduira sa dette à court terme à un niveau inférieur à 10% de sa dette brute. La structure du bilan du Groupe demeure solide.

L'émission est notée «A» par Standard & Poor's, ce qui est cohérent avec la note du Groupe Air Liquide «A/perspective stable».

Avec plus de 40 000 salariés dans 75 pays, Air Liquide est leader mondial des gaz industriels et médicaux et des services associés. Grâce à des solutions innovantes s'appuyant sur des technologies sans cesse renouvelées, Air Liquide produit des gaz issus de l'air (oxygène, azote, argon, gaz rares...) et de l'hydrogène. Le Groupe contribue ainsi à la fabrication de nombreux produits de la vie quotidienne : bulles dans les boissons gazeuses, atmosphères de préservation pour les aliments emballés, oxygène pour les hôpitaux et les patients soignés à domicile, gaz ultra purs pour fabriquer des semi-conducteurs, hydrogène pour enlever le soufre des essences... Air Liquide contribue à la préservation de la vie et s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Créé en 1902, Air Liquide développe avec ses actionnaires des relations de confiance et de transparence, dans le respect des principes de gouvernement d'entreprise. Depuis la publication des premiers comptes consolidés en 1971, le Groupe a maintenu une croissance régulière de ses résultats. En 2007, son chiffre d'affaires s'est élevé à 11,801 milliards d'euros dont près de 80% hors de France. Air Liquide est coté à la Bourse de Paris et membre des indices CAC 40 et Eurostoxx 50 (code ISIN FR 0000120073).